

Cahier des charges

Consultation pour la définition
de la stratégie de communication
du Label Les Places tertiaires

Les Places Tertiaires

Qui sommes-nous ?

Initiée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille, l'association « Les Places Tertiaires » a été créée en 2007, par la fusion de Lille Place Financière et Lille Place Juridique dans le but de mobiliser les entreprises, les pouvoirs publics et le monde de l'enseignement supérieur afin de faire de Lille et sa région, **un pôle de services transversaux à haute valeur ajoutée**, qui anticipe le changement, qui innove en permanence et qui crée de la valeur autant pour les entreprises que pour le territoire.

L'association LPT compte 250 adhérents. Son action est centrée sur les activités de conseil et d'accompagnement d'entreprise et de manière concomitante, sur les fonctions de gouvernance et d'organisation d'entreprise. Le cadre de son intervention s'étend sur la Région des Hauts de France.

Les fonctions d'expertises et de décisions occupent une place centrale dans la répartition de la richesse et de l'emploi. Les services de conseil proposés par les prestataires composant la filière concourent, en outre, aux mutations des entreprises du territoire, tous secteurs d'activités confondus. Ils constituent l'interface entre l'entreprise, son environnement local, son marché et ses fournisseurs.

Notre vision : Faire du tertiaire supérieur une locomotive du développement, de l'innovation et de la création d'emplois dans les Hauts de France.

Notre mission : Etre un accélérateur de développement et booster de compétences en s'appuyant sur trois axes :

- **Mener des actions d'anticipation/veille** sur les sujets liés à la gouvernance d'entreprise, l'évolution des métiers du conseil, aux besoins des entreprises... et provoquer la culture de l'anticipation, du changement et de l'innovation par la sensibilisation aux nouveaux modes de gouvernance d'entreprise, aux nouveaux business models, aux métiers de demain, à destination autant des entreprises clientes que des prestataires.
- **Susciter des solutions au développement** en facilitant la mise en relation qualifiée et proactive des prestataires et des entreprises
- **Promouvoir, diffuser, valoriser les métiers de l'expertise et du conseil** en proposant une montée en compétences à nos adhérents

Dans le cadre de ses actions, l'association Les Places Tertiaires a créé, en 2010, **le Club d'Affaires** dans le but de promouvoir l'expertise présente dans la Région des Hauts de France et ainsi faciliter la mise en relation qualifiée entre les métiers du conseil et de l'accompagnement et les entreprises utilisatrices.

Le projet de Label

Pourquoi un Label ?

Au-delà du fait que culturellement les dirigeants de PME ne font pas ou peu appel à des consultants, les métiers du conseil et de l'accompagnement souffrent véritablement d'un manque de visibilité. Plusieurs causes possibles peuvent être soulevées : manque de (re)connaissance des compétences locales, visibilité de l'offre insuffisante, etc

Parallèlement à cela, les prestataires locaux peuvent apparaître encore parfois sous-qualifiés : au-delà de quelques pépites, beaucoup de cabinets de conseil se contentent de prestations de *second rang*, avec une dépendance vis-à-vis d'un nombre réduit de décideurs.

Dans le cadre de la mise en relation qualifiée entre les métiers du conseil et les entreprises, le Club d'Affaires assure aujourd'hui un rôle de tiers de confiance.

Néanmoins, cette garantie est peu/pas connue des décideurs et elle repose aujourd'hui sur des critères « peu » objectifs tels que :

- Leur niveau d'expertise (sur la base de leur cv)
- Leurs valeurs (le prestataire signe la charte)
- Le caractère innovant que le prestataire apporte par rapport à son confrère (apprécié sur le document de demande d'adhésion)

L'ambition du Club d'Affaires vise donc à rendre visible la compétence et à proposer une montée en compétence à ses adhérents afin de mieux répondre aux attentes du marché.

Face à ce constat, le Club d'Affaires s'engage dans une démarche de labellisation des prestataires des métiers du Conseil et de l'Accompagnement dans le but de :

- Rendre lisible, visible la compétence sur le territoire des Hauts de France
- Garantir un niveau d'expertise et de confiance des prestataires auprès des décideurs
- Contribuer à la montée en compétences pour nos adhérents, prestataires de services

Sur quels critères ?

Cette labellisation repose sur une notation maximum de 30 points basée sur une liste de critères objectifs :

- Selon un minimum de prérequis (14 points, en jaune), le prestataire pourra obtenir le label « bronze »
- Minimum de 22 points : le label « argent »
- Minimum de 26 points : le label « or »

MODULES DE FORMATION	COMPETENCES	PONDERATION
COMMUNICATION (écouter, comprendre et reformuler)	Avoir une offre	1
	Savoir présenter son offre –pitch	1
	Communiquer efficacement à l’écrit, à l’oral	1
	Etre visible sur les réseaux sociaux	1
	Etre présent dans les réseaux physiques, réseauter	1
	Maîtriser les outils informatiques (word, excel, power-point, prezzi)	1
METIER	Avoir un diplôme ou une formation dans sa spécialité	1
	ET/OU justifier d’une expérience dans son métier	1
	Pouvoir justifier de formation régulière dans son domaine	2
	Avoir une bonne évaluation par ses clients	1
	Connaissance générale du fonctionnement de l’entreprise	1
	Etre capable de comprendre et reformuler le besoin du client	1
	Justifier d’une formation en gestion de projet en tant qu’animateur	1
VEILLE	Assurer une veille autour de son métier	1
	Pouvoir démontrer une veille active et efficace	2
ADMINISTRATIF JURIDIQUE	Avoir des CGV	1
	Faire un devis et un contrat type	1
	Faire des factures	1
	Avoir une charte d’éthique	1
	Etre à jour de ses obligations fiscales et sociales (Kbis) – pas de casier judiciaire	1
	Etre capable de se faire évaluer par son client	1
FINANCIER	Avoir un business plan à 3 ans	2
	Etre capable de présenter	1
RESSOURCES HUMAINES	Disposer de ressources humaines recommandables (interne ou externe)	2
ANGLAIS/ESPAGNOL/ NEERLANDAIS/ALLEMAND...	Niveau de langues du prestataire	2

Quelle valeur ajoutée au Label ?

Au-delà de la démarche de labellisation, le Club d'Affaires a mis en place, avec le FAFIEC (organisme collecteur de fonds de formation) et le Syntec Conseil, des modules de formations visant à construire des parcours de formation destinés aux Consultants de la Région des Hauts de France.

Les prestataires ne pouvant prétendre au label se verront proposer un ou plusieurs modules de formation dans le but de faire grandir leurs expertises.

Quels facteurs clés de succès du Label ?

- Le label doit être régional
- Le label doit être délivré par les entreprises, donneurs d'ordres (jury en cours de constitution)
- Le label doit être connu et reconnu par les entreprises, donneurs d'ordres
- Les prestataires labellisés doivent être visibles facilement (via une plateforme web)

De quoi avons-nous besoin ?

Notre besoin concerne l'élaboration d'un plan de communication du label auprès de toutes les entreprises de la Région des Hauts de France (PME, ETI, Grandes Entreprises...).

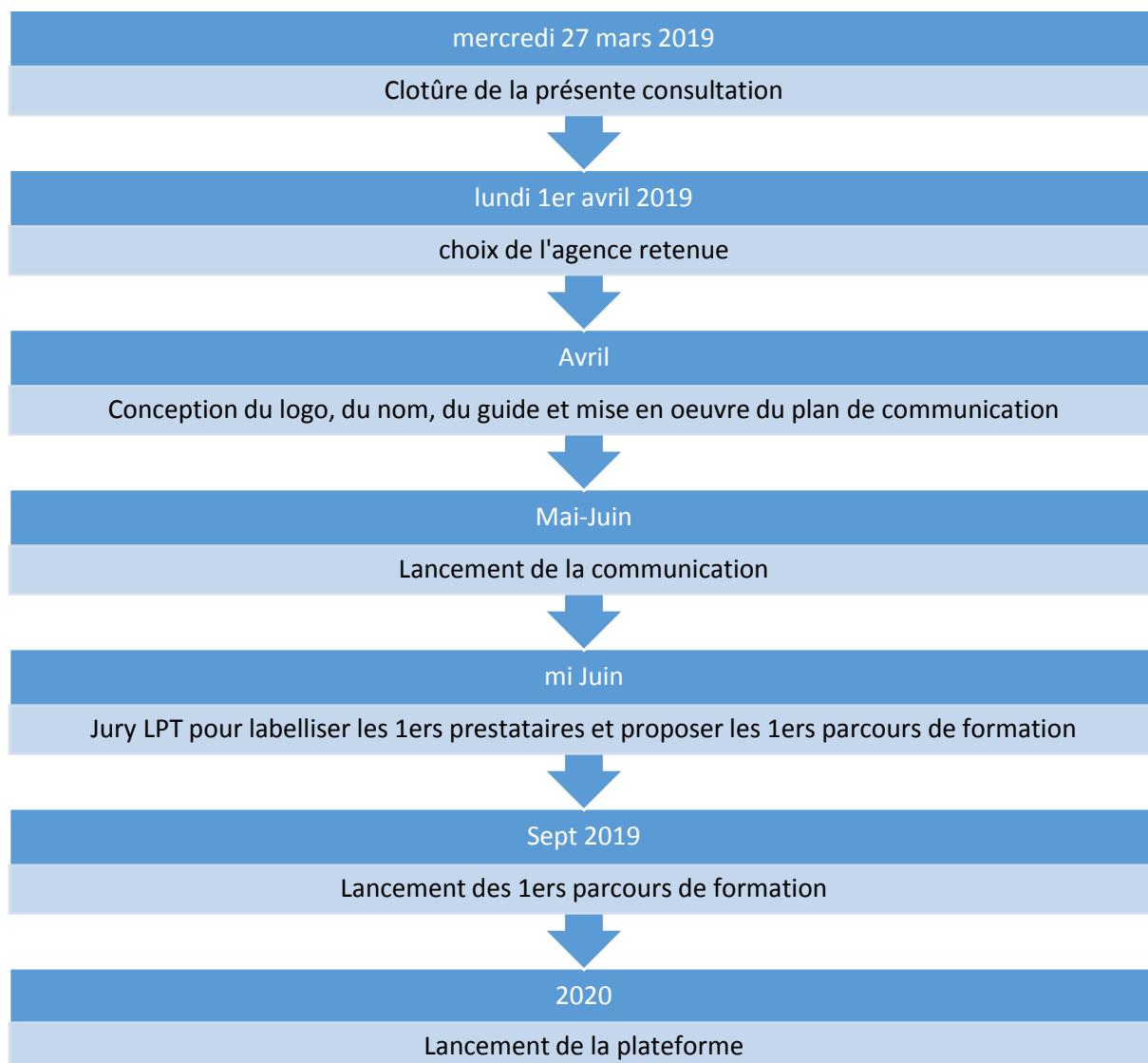
Il s'agit de travailler sur :

- le nom du Label,
- son logo,
- l'écriture d'un guide méthodologique « comment bien acheter une prestation intellectuelle ? »
- et surtout sur la proposition d'une stratégie court/moyen et long terme du développement du label : quel support de communication ? auprès de qui ?, quel événement ? qui sera mise en place par LPT

Concernant le guide méthodologique : le contenu du guide sera fourni. L'agence sera force de proposition dans la forme du guide (quel format ? quelle charte graphique ?) et sur une ligne éditoriale (ton utilisé ? BD ludique ?)

La mise en œuvre de la stratégie de communication sera assurée par Les Places Tertiaires.

C'est quoi le planning ?



Réponse avant le **mercredi 27 mars** à adresser à **Hélène KLIMA** par :

- Mail : h.klima@grand-lille.cci.fr
- Courrier :
CCI Grand Lille- Les Places Tertiaires
Palais de la Bourse
Place du Théâtre CS 60 359
59000 LILLE

Plus d'informations : 03.20.63.78.84

Contact :
Hélène KLIMA – Les Places Tertiaires
03 20 63 78 84 / h.klima@grand-lille.cci.fr

